

LUEUR DE PAIX ET PERSISTANCE CHRONIQUE DE L'IMPUNITÉ

Rapport annuel sur la situation des droits de l'homme dans la sous-région des Grands Lacs

Burundi, RD Congo, Rwanda
Année 2003
Publié en mai 2004

AVANT-PROPOS

Pour la cinquième fois consécutive, la Ligue des droits de la personne dans la région des Grands Lacs (LDGL) publie son rapport annuel sur la situation des droits de l'homme, dans les trois pays de la région des Grands Lacs : le Burundi, le Rwanda et la République Démocratique du Congo.

Ce rapport est le fruit d'une observation permanente des droits humains effectuée à travers son réseau d'observation qui s'est agrandi avec le temps. Aujourd'hui il couvre le Burundi, le Rwanda et quelques régions de la République démocratiques du Congo . La LDGL prévoit l'ouverture d'une antenne à Kinshasa au cours de l'année 2004, qui malheureusement n'était pas couverte, à cause de la division du pays en deux parties, devenues ennemies par la force des choses.

Avec le processus de paix et d'unification du pays, la LDGL prévoit d'étendre son réseau d'observation à l'Ouest du pays et dans le Grand Nord, près de la frontière avec l'Ouganda.

Comme les années antérieures, le rapport de l'année 2003 brosse un tableau non reluisant de la situation des droits de l'homme dans les trois pays. Cette année, une lueur d'espoir parvient à percer la morosité habituelle par l'avancée des processus de paix au Burundi et en RD Congo et la tenue des élections pluralistes au Rwanda.

Cependant les processus dans ces trois pays restent extrêmement fragiles et méritent un renforcement tant aux niveaux local, régional et international. Par ailleurs, les pays de la région ont comme dénominateur commun, une difficulté permanente d'atteindre le consensus et les processus de paix ont été enclenchés après beaucoup de ratés et de négociations laborieuses.

En 2003, la guerre battait son plein au Burundi et dans beaucoup de parties de l'Est de la RD Congo. De manière générale, les civils sont les principales victimes de la violence. Mais les conséquences de ces conflits armés, ne se limitent pas uniquement à la violation du droit à la vie, il y a aussi les violences faites aux femmes et les autres atteintes à l'intégrité physique, les détentions arbitraires et la limitation des libertés fondamentales..

Les conséquences de la guerre se répercutent aussi sur les conditions de vie des populations qui ne cessent de régresser et de mettre la majorité des populations de ces trois pays, en particulier au Burundi et en RD Congo dans des conditions infrahumaines caractérisées par une misère indicible.

Après avoir analysé les grandes tendances de la situation sur le plan politique et socio-économique des trois pays, et leurs interférences, le rapport passe en revue les violations des différents droits, tout en insistant sur les nombreux dysfonctionnements des systèmes judiciaires, qui en général se retrouvent sous la dépendance de l'exécutif dans les trois pays, et qui favorisent ainsi la perpétuation de l'impunité devenue chronique. Cette dernière est malheureusement un des facteurs de la répétition des crises et des violences dans les pays de la région.

En dépit de quelques faisceaux d'espoir pour la région, les retours en arrière ne sont pas impossibles. Raison pour laquelle, la LDGL adresse, à l'issue de ses constats, des recommandations à l'égard de différents acteurs nationaux et internationaux pour renforcer les processus de paix en cours, l'établissement de véritables Etats de droit, susceptibles d'améliorer de manière durable l'état des droits de l'homme dans ces pays.

La LDGL souhaite aussi mobiliser ces différents acteurs afin de concrétiser et consolider le concept de vigilance, mécanisme indispensable de dissuasion et de prévention contre les violations des droits de la personne.

Bonne lecture et merci d'avance pour vos commentaires, vos critiques mais aussi votre soutien multiforme.

Dr Christophe Sebudandi

Président de la LDGL